CERTIFICAT DE CONFORMITE DU CONTROLE DE LA PRODUCTION EN USINE

CE N° 0380-CPR-4246

Conformément au Règlement (UE) n° 305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 09 mars 2011 (Règlement des produits de la Construction ou RPC) établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction, ce certificat s'applique au(x) produit(s) :

BOIS DE STRUCTURE A SECTION RECTANGULAIRE

Classement visuel	Traitement préservation CL 2 à 4
Classement visuel	Bois classé sec

Mis sur le marché sous le nom ou la marque commerciale
NORSILK SAS

et fabriqué dans les usines situées
27210 BOULLEVILLE
et
14600 HONFLEUR

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification de la constance des performances décrites à l'Annexe ZA de la norme harmonisée

NF EN 14081-1 +A1 (avril 2011)

sous système 2+ sont appliquées et que le contrôle de production en usine, dont le fabricant et responsable, est évalué par FCBA, en tant qu'organisme notifié n° 0380, comme étant conforme aux exigences applicables.

Ce certificat est délivré, par FCBA, pour la première fois le 07/01/2014 et, sauf retrait ou suspension, par l'organisme notifié, demeure valide tant que les conditions précisées dans les spécifications techniques harmonisées de référence, les conditions de fabrication en usine et le contrôle de la production en usine restent conformes.

La liste des certificats de conformité valides est disponible sur le site www.fcba.fr dans la rubrique Marquage CE/RPC.

cofrac
CERTIFICATION DE PRODUITS ET SERVICES
ACCREDITATION N° 5-0011 PORTEE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Pour l'Organisme Certificateur,

Le Directeur Certification
Alain HOCQUET

Délivré le 13/05/2024

Numéro de Certificat : 00014104
Annule et remplace le n° : 00012497

Siège social
10, rue Galilée
CS 81050 Champs sur Marne
77447 Marne La Vallée Cedex 2
www.fcba.fr

Siret 775 680 903 00132
APE 7219Z
Code TVA CEE : FR 14 775 680 903